

## Connectez-vous à votre espace particulier

- 1 Dans votre navigateur internet, ouvrez le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)
- 2 Cliquez sur votre espace particulier en haut à droite du site
- 3 Dans la rubrique connexion ou création de votre espace particulier », à gauche, saisissez vos deux identifiants
  - Numéro fiscal (13 chiffres) et cliquez sur « Continuer »
  - Mot de passe puis cliquez sur « Connexion »



Votre espace particulier

Connexion ou création de votre espace

---

Numéro fiscal

13 chiffres

[Continuer](#)

**OU**

- 4 Pour vous identifier avec votre compte AMELI, La Poste, MSA ou Mobile Connect et moi, cliquez sur le bouton France Connect et laissez-vous guider.



S'identifier avec  
FranceConnect

## Connectez-vous au Portail des successions vacantes

Cliquez tout d'abord sur la rubrique « Autres Services »

Tableau de bord    Prélèvement à la source    Paiements    Documents    Biens immobiliers    Déclarer    **Autres services**

Cliquez ensuite sur le bloc « **SUCCESSIONS VACANTES** »

<p style="text-align: center;"><b>SIMULATIONS</b></p> <p style="font-size: small;">Accéder aux simulateurs de calcul de votre impôt sur le revenu, de vos frais kilométriques ou de votre impôt sur la fortune immobilière.</p> <p style="text-align: center;"><a href="#">Accéder</a></p>	<p style="text-align: center;"><b>ACCÉDER AU FICHER FICOPA</b></p> <p style="font-size: small;">Obtenir la liste de vos comptes bancaires enregistrés dans le Fichier des COMptes BANcaires.</p> <p style="text-align: center;"><a href="#">Accéder</a></p>
<p style="text-align: center;"><b>DEMANDER UN RESCRIT</b></p> <p style="font-size: small;">Accéder aux formulaires pour demander une interprétation de ma situation au regard d'un texte fiscal.</p> <p style="text-align: center;"><a href="#">Accéder</a></p>	<p style="text-align: center;"><b>SUCCESSIONS VACANTES</b></p> <p style="font-size: small;">Effectuer une démarche sur le Portail des successions vacantes.</p> <p style="text-align: center;"><a href="#">Accéder</a></p>

**Après avoir validé votre adresse mél et activé votre compte dans le Portail des successions vacantes, vous pouvez utiliser les services en ligne.**

# Utilisez les services du Portail des successions vacantes

Accueil

Rechercher une succession vacante

Agir sur une succession vacante -

Suivre mes démarches

## Bienvenue sur le Portail des successions vacantes

Depuis cet espace, vous avez la possibilité de rechercher et/ou de suivre une succession vacante, transmettre une décision de nomination, déclarer une créance ou revendiquer une succession vacante.

### Je souhaite...

Rechercher une succession vacante



Transmettre une décision de nomination



Déclarer une créance



Revendiquer une succession vacante



Suivre mes démarches



Transmettre des justificatifs complémentaires



- 1 Vous pouvez rechercher une succession vacante et connaître le service du Domaine en charge du dossier
- 2 Si la succession vacante n'a pas été créée, vous pouvez transmettre une Décision de nomination au service du Domaine compétent
- 3 Vous pouvez aussi déclarer votre créance sur une succession vacante prise en charge par le Domaine
- 4 Vous pouvez revendiquer une succession vacante si vous établissez votre qualité d'héritier

## 5 A la validation de votre formulaire



le Portail des successions vacantes affiche une page récapitulative des éléments de votre démarche

## 6 A tout moment, vous pouvez



Compléter votre démarche en transmettant des justificatifs supplémentaires



Modifier les informations renseignées dans le service « Mon compte »



Suivre en temps réel l'état général du traitement de vos démarches **ET**



Consulter la vision détaillée de vos démarches

### Je souhaite...

Rechercher une succession vacante



Transmettre une décision de nomination



Déclarer une créance



Revendiquer une succession vacante



### Je souhaite...

Transmettre des justificatifs complémentaires



Mon compte

Suivre mes démarches



En savoir plus

## Utilisez les services du Portail des successions vacantes

### 7 Vous pouvez aussi



Recevoir des alertes à chaque évolution du statut de traitement de votre démarche



Déposer en ligne un avis sur la qualité des services procurés par le Portail des successions vacantes

[Votre avis sur le site](#)

### 8 Enfin, le Portail des successions vacantes met à votre disposition un guide utilisateur

